Collège des 6 vallées
57, rue du Champ de Foire
38520 Le Bourg d'Oisans
Tel 04 76 79 30 17
Fax 04 76 79 30 16
E-mail : intendance.0380007b@ac-grenoble.fr

Objet : demande de devis personnalisé pour 41 élèves et 4 accompagnateurs.

ROME et POMPEI du 15 au 21 mai 2022

- Jour 1 (dimanche 15/05/2022) : départ du collège à 19 heures. Voyage de nuit en autocar **avec double équipage**, passage par le Col du Lautaret (prévoir un itinéraire alternatif en cas d'intempéries).

- Jour 2 (lundi 16/05/2022) : **LA ROME ANTIQUE**
  Vers 7h30 : petit-déjeuner sur l'autoroute.
  Arrivée à Rome vers 9h. Visite du Colisée* (réservation à prévoir vers 10h par vos soins, visite sans guide). Visite libre du Forum romain et du Palatin.
  Déjeuner sorti du sac.
  Après-midi : visite des Musées du Capitole* (réservation à prévoir vers 15h30 par vos soins, visite sans guide).
  Installation à l'hôtel **dans Rome, pas loin de nos itinéraires pédestres.** Dîner et nuit.

- Jour 3 (mardi 17/05/2022) : **LE VATICAN, LA ROME BAROQUE ET LA ROME ANTIQUE**
  Départ après le petit-déjeuner, en autocar ou à pied, selon la localisation de l'hôtel.
  Vers 9heures : arrivée et dépose au Vatican. Montée à la coupole de la Basilique Saint Pierre*, puis visite libre de la Place Saint-Pierre et parcours découverte de la Rome baroque, à pied : la Fontaine de Trévi, Piazza di Spagna, la Trinità dei Monti.
  Déjeuner panier-repas fourni par l'hôtel.
  Après-midi : Visite libre de la Basilique Santa Maria degli Angeli.
  16h : visite du Palazzo Massimo*.
  Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

- Jour 4 (mercredi 18/05/2022) : **LA ROME BAROQUE ET LA ROME ANTIQUE**
  Départ après le petit-déjeuner, en autocar ou à pied, selon la localisation de l'hôtel.
  Suite du parcours découverte de la Rome baroque à pied : Piazza Navona, le Panthéon, l'église St. Ignace…
  En fin de matinée : départ en autocar pour la Villa Adriana* à Tivoli.
  Déjeuner : panier-repas fourni par l'hôtel.
  Après-midi : visite de la Villa Adriana*.
  Vers 17h : départ pour la région de Naples.
  Installation à l'hôtel **dans la région de Naples, à mi-distance entre les Champs Phlégréens et le Vésuve,** dîner et nuit.

- Jour 5 (jeudi 19/05/2022) : **LES CHAMPS PHLEGREENS ET LE VESUVE**
  Départ après le petit-déjeuner. Route en autocar vers les Champs Phlégréens. Visite libre de la Solfatare*.
  Déjeuner : panier-repas fourni par l'hôtel.
  Route en autocar vers le Vésuve. Ascension du volcan et visite du cratère*.
  Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

- Jour 6 (vendredi 20/05/2022) : **POMPEI**
  Départ après le petit-déjeuner.
  Route en autocar vers Pompéi. Visite libre de la « ville morte » de Pompéi*.
  Déjeuner : panier-repas fourni par l'hôtel.
  Suite de la visite libre de la « ville morte » de Pompéi*.
  Repas du soir au restaurant à Pompéi.
  Départ pour la France après le dîner.

- Jour 7 (samedi 21/05/2022)
  Vers 8heures : petit-déjeuner sur l'autoroute. Arrivée à l'établissement vers 11heures.

SOIT : - 2 nuits + 2 petits-déjeuners + 2 dîners à l'hôtel à **ROME ;**
- 2 paniers-repas fournis par l'hôtel romain, le 17 et le 18 mai ;
- 2 nuits + 2 petits-déjeuners + 2 dîners à l'hôtel à **NAPLES ;**
- 2 paniers-repas fournis par l'hôtel napolitain, le 19 et le 20 mai ;
- 2 petits-déjeuners sur l'autoroute le lundi 16 mai et le samedi 21 mai ;
- 1 dîner au restaurant à Pompéi.

PREVOIR dans le devis :
- les frais d'autoroute et de parking, etc.…
- les **entrées des visites mentionnées*et les réservations nécessaires ;**
- une réserve de 4 euros par élève.

Cahier des charges :

Pour le transport : dans le respect de la réglementation en vigueur, le plan de transport détaillé devra être transmis à l'administration du Collège 15 jours avant le départ.
Ceinture de sécurité obligatoire.

Assurance :
Prévoir une assurance annulation individuelle élève ;
une assurance annulation « vigie pirate », prévoyant le remboursement des sommes versées, dans le cas où le voyage serait annulé par le chef d'établissement suite à des évènements mettant en cause la sécurité des personnes, ou suite à une interdiction de voyager émanant des autorités administratives (préfecture, inspection académique, rectorat, ministère).

La proposition de prix devra détailler le tarif par élève et par accompagnateur, aucune gratuité ne devant figurer au contrat. **Les prix devront être fermes et définitifs, TTC pour l'intégralité des prestations** (frais d'autoroute, de parking, chauffeurs à votre charge, visites, …..)